L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 20 MAI 1894.

L'immigration italienne.

L'arrivée récente d'Italiens, la plupart habitués à la vie campagnarde et adonnés à l'agriculture a, nous ne savons trop pourquoi, provoqué des discussions qui n'ont aucune raison d'être. Ce ne sont pas des "tramps", ces gens-là ; encore moins des politiciens. Ils sont malheureux dans leur pays ; ils viennent ici dans l'espoir d'y mieux gagner leur vie pour eux et leur famille quand ils en ont, et ils en ont presque toujours. Rien dans tout cela que de très-légitime. Pourquoi ne feraient-ils pas aujourd'hui ce que les Irlandais et les Allemands ont fait, hier et avant-hier ? On a soulevé à cet égard des polémiques que nous considérons comme très regrettables et auxquelles nous ne voulons prendre aucune part. Nous nous bornerons à reproduire la correspondance suivante que l'on nous communique et qui exprime exactement notre façon de penser à l'égard de l'immigration italienne :

A l'Editeur de l'*Italo Americano* :

Nouvelle-Orléans, Lne, 16 mai 1894.

Cher monsieur, Vous nous demandez si, oui ou non, nous avons employé des travailleurs Italiens sur nos habitations et quelle est leur efficacité. Voici notre réponse à ces questions :

Nous avons sur notre habitation Woodland, environ trente familles italiennes. Quelques-unes même y sont installées depuis trois ans.

Nous les trouvons sobres, d'habitudes paisibles, obéissants, très faciles à diriger. La seule difficulté que l'on éprouve avec eux, c'est tout d'abord de leur faire comprendre ce que nous désirons d'eux. On peut toujours compter sur leur concours en cas de nécessité.

Sur 30 familles qui sont établies sur notre propriété, il y en a constamment, en moyenne, 27 qui sont chaque jour dans les champs, c'est-à-dire six jours par semaine.

Ils sont sobres, économes et nous ne croyons pas que leur entretien leur coûte, en moyenne, cinq cents par jour et par tête pour leur famille (homme, femme et enfants) en plus de ce que leur rapporte la culture de leur jardin. Ils ne manquent jamais de tirer profit du privilège du jardin que, sur les habitations sucrières, on accorde au travailleur.

Quant à leur efficacité, un bon travailleur italien ne fait pas autant d'ouvrage que la moyenne des ouvriers américains, blancs ou noirs. Nous pourrions évaluer leur besogne à peu près à 20 pour cent de moins ; mais le fait qu'ils travaillent chaque jour de la semaine, quand le temps permet, fait pencher la balance en leur faveur. En cas de travaux urgents (ceux de levées, par exemple,) ils répondent toujours promptement à l'appel.

Quant à la possibilité pour eux de devenir propriétaires, nous pensons que, s'ils étaient convenablement encouragés, leur extrême frugalité les mettrait vite à même d'acheter des terres et de devenir propriétaires.

Nous n'avons jamais employé d'Italiens sur notre plantation de coton.

Très respectueusement,

WM. H. CHAFFE & CIE, Limited.
WM. H. CHAFFE, Président.

Nulle autre préparation ne répond aux besoins d'un système affaibli, comme la Salsepareille d'Ayer.

WEST END.

La saison du West End avait commencé sous les plus heureux auspices. Les améliorations qu'on y a faites, cet hiver, sont excellentes. Impossible de mieux répondre aux vœux et aux besoins du public. On y peut désormais respirer à pleins poumons l'air du lac. D'ailleurs, l'orchestre nouveau, engagé par M. Nippert et dirigé par M. Paoletti, est, à tous les points de vue, irréprochable.

C'est le seul de ce genre qui existe en ville. Il est composé de nos meilleurs instrumentistes ; il compte parmi ses membres les premiers artistes de l'orchestre de l'Opéra de la saison dernière ; un des meilleurs que l'on ait entendus depuis nombre d'années. Le répertoire est admirablement choisi, extrêmement varié ; les exécutions ne laissent rien à désirer. Nous y avons entendu tout récemment certains ensembles qui nous ont étonné et que nous avons applaudis de grand cœur. On ne fait pas mieux dans certaines grandes villes qui ont la prétention de donner le ton au monde musical américain et qui ne feraient peut-être pas mal de venir prendre au West End quelques leçons qui leur seraient profitables. Mais, dame, le temps a singulièrement changé, depuis deux jours. Nous voici presque revenus à l'hiver. Il règne en ville et surtout sur les bords du lac, un vent violent qui n'est pas fait pour y attirer la foule. Combien de temps cela durera-t-il ? Nous l'ignorons. Espérons que le temps va s'adoucir et permettre enfin aux amateurs de bonne musique d'aller passer là bas quelques heures très agréables.

Ce contretemps est d'autant plus regrettable, qu'il fait en ce moment un magnifique clair de lune et que les nuits sont admirables. Il n'est pas possible que cela dure. Dès ce soir, peut-être, la température se sera apaisée et le public pourra en foule reprendre le chemin du West End. C'est notre désir le plus cher, non seulement pour nous, mais pour la masse de nos habitants qui se trouvent privés de la plus délicieuse de leurs distractions.

Soirée musicale.

Un incident tout à fait imprévu nous a privé du plaisir d'assister hier soir à la charmante soirée musicale donnée chez Mmes Markey et Picard, avenue de l'Esplanade, par les élèves de Mme Z. Lafosse. Nous en donnerons un compte-rendu complet dans notre prochain numéro. Le sujet en vaut la peine.

Musique.

Nous recevons une marche intitulée "Hoo Hoo," œuvre de M. Henri Wehrmann, un de nos plus féconds compositeurs et qui est homme à en fabriquer de cette force, à la douzaine.

Très drôle, cette marche, très-amusante et pas difficile. On la trouvera bientôt sur tous les pianos. Elle est éditée par M. H. Wehrmann, 127 rue St-Pierre.

DON CARLOS ET LE SOUVERAIN-PONTIFE.

Londres, 7 mai.—On mande de Rome au *Standard* :

"Don Carlos fait savoir au Saint-Père qu'il ne pouvait abandonner ses droits au trône d'Espagne, "droits identiques à ceux du Souverain-Pontife lui-même en ce qui concerne son pouvoir temporel."

"Cette déclaration de don Carlos, qui vise l'attitude de Léon XIII vis-à-vis la dynastie actuelle, a produit une grande impression au Vatican.

"On dit même qu'une grande partie de l'entourage du Saint-Père se serait rangée du côté de don Carlos."

Dupiton, du Midi, a un terrible accès d'influenza.

—Mon cer, racontait-il, z'ai été tellement malade, que ma femme songeait dézà à se remarier !

"Its constant use means perfect health."

BROWN'S IRON BITTERS

Keep it always in the house—a dose occasionally will insure good health—many diseases, if checked in the early stages, will do no harm—if you feel listless, nervous, have a headache, neuralgia, worn out or very tired, a single dose of Brown's Iron Bitters will relieve you—it is pleasant to take—small dose—does not injure the teeth—Brown's Iron Bitters is a marvelous strengthener for weak women—nursing mothers—puny children—aged people needing reviving—or for the invalid just getting over a spell of sickness—try it—but get the genuine.

Brown Chemical Co. Baltimore, Md.

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 20 Mai 1894.—Indications pour la Louisiane : Temps généralement beau plus chaud ; vents du nord passant au nord-est.

Température du 19 mai 1894.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	66	17
Midi	70	19
3 P. M.	72	20
6 P. M.	70	19

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.—William Long à Mlle Alida Argeanton ; Benjamin Andrews à Mlle Emily Smith ; Eugène Vivien à Mlle Mina Schmidt.

NAISSANCES.—Mmes William S. Pike, un garçon ; Thomas Wagner, une fille ; William P. Burke, un garçon ; Joseph Menge, un garçon.

DÉCÈS.—Bertha Wetzel, 1 an, 95 Musique ; Charles Wilder, 7 mois, coin Derbigny et Espagne ; Mlle Maggie Dore, 24 ans, 150 Neuvième ; Philip Thiesen, 3 mois, 192 Marigny ; Mlle Annie Kimble, 35 ans, coin Rousseau et Joséphine ; Mme G. H. Rouse, 36 ans, Hôtel-Dieu ; A. J. Autey, 3 mois, 34 Quatrième ; Mlle Eugénie Magonette, 17 ans, 369 Promenade Carondelet.

Ventes de propriétés foncières effectuées à l'encan :

(Bourse des Encanteurs rue St-Charles.)

Par Spear & Escoffier.

Elégante bâtisse en briques, à trois étages, Nos 158 et 160 rue Bassin, $1,150.

Elégante résidence en briques, à un étage, avec mansarde, No 181 rue St-Claude, $2,050.

Charmante résidence en briques, à deux étages, No 343 rue de Chartres, $2,125.

Quinze morceaux de terre sur les deux côtés du Bayou et Gentilly et attenant à l'habitation Michon, $500.

Par Macon, Denis & Kernaghan.

Habitation sucrière Ben Hur, paroisse Est Baton Rouge, $72,500.

Cottage en briques à un étage No 225 rue Philip entre les rues Chestnut et Camp, $5,500.

Six terrains rue Dumaine entre les rues Salcedo et Lopez, $1,060.

Deux terrains coin des rues Green et Marengo, $400.

Quatre terrains rue Marengo entre les rues Green et St-George, $700.

Trois terrains coin des rues St-George et Marengo, $540.

Trois terrains rue Marengo entre les rues Green et St-George, $525.

Quatre terrains coin des rues Green et Général Taylor, $580.

Quatre terrains coin des rues Général Taylor et St-George, $620.

Un terrain coin des rues Broad et Perdido, $200.

Un terrain rue Dupré entre les rues Commune et Gravier, $60.

Un terrain rue Canal entre les rues Génois et Telemachus, $750.

Rapport du Trésorier.

Le rapport du trésorier est comme suit :

Balance comptant au 12 mai 1894	$573,502 34
Recettes depuis	73,428 69
Total	$646,941 03
Moins les paiements	43,019 51
Balance au 19 mai 1894.	$603,921 52

Recettes des Recorders.

Recettes des recorders pour la semaine finissant le 19 mai 1894 :

Tho. R. Adams, 1er recorder pro-tem	$217 50
A. M. Aucoin, 2me recorder	455 00
C. Delabretonne, 2me recorder pro-tem	72 00
A. T. Michel, 3me Recorder	40 00
J. Dowling, 3me recorder pro-tem	5 00
Jno. L. Smith 4e recorder.	23 50
W. E. Willet, 5me recorder.	30 00
Total	$843 00

Incendie.

Hier matin, à 1 heure, le feu a pris sur le derrière du No 265 de la rue Marais, entre St Ferdinand et Press, chez M. E. T. Dunn. L'immeuble qui a été complètement détruit, était assuré $1,000 à la compagnie Hibernia.

Les flammes se sont communiquées au No 207 de la même rue à un hangar qui servait à remiser le bois et le charbon de M. T. Dunn. Cette bâtisse a subi le sort de la précédente. Elle était assurée $500 à la même compagnie. Le stock de bois et de charbon de M. Dunn a été complètement détruit ; il était évalué $800.

Le No 263 occupé par A. Roquet, a Roquet, a été complètement détruit. Il était assuré $700 à la compagnie Hibernia. Le mobilier de M. Roquet a été sauvé.

Le No 261 qui appartient à Mme Hauschild qui est aussi propriétaire des immeubles précédents, a été endommagé pour $200. Assurance de $700 à la compagnie Hibernia.

Par suite du grand vent, les flammes ont traversé la rue et ont attaqué le No 262 de la rue Marais qui est occupé par M. Terry qui y tient un établissement de marchand de charbon. La bâtisse a été endommagée pour $100. Le stock de M. Terry a été endommagé pour $50. Assurance de $300 à la compagnie Begge.

Le No 264 a été complètement détruit ; il appartenait à Mme Fred. Smith, qui l'habitait. Assurance de $700 à la compagnie des Pompiers. Le mobilier qui a été aussi détruit, était assuré $350 à la même compagnie.

Le No 266, occupé par Levy et Mortou, marchands de charbon a été complètement détruit. Le stock qui était évalué $700, n'était pas assuré.

Les flammes ont gagné les wagons de la compagnie du Northeastern et l'un d'eux, qui était chargé de charbon de bois, a été complètement détruit. Ceux autres ont été endommagés. Les pertes éprouvées par la compagnie sont évaluées à $7,000. Les pertes totales sont évaluées à $7,750. Assurances $6,300.

Le Feu.

Hier matin à 10 heures, une alarme d'incendie a été sonnée à la boîte No 42, pour un feu de cheminée qui avait pris au No 151 de la rue Enterpe, chez Mme C. L. Eade. Les dommages ont été insignifiants.

—A 4 heures du matin, une lampe a fait explosion dans le magasin de mercerie de Mme Meynier, au No 367 de la rue Dumaine. Le stock a été endommagé pour $50. Il est assuré à la Compagnie Germania.

Chute.

Hier matin, à 11 heures, Claire Saissier, une fillette de 6 ans, est tombée d'un balcon au No 20 de la rue des Ursulines et s'est cassé le médium de la main gauche et fracturé le crâne. Elle a été transportée à l'hôpital.

Accident.

Vendredi soir à 8 heures, Mlle Marie Cannon, âgée de 30 ans, a pris accidentellement une dose de morphine, chez Mme Charles, No 18 Orléans. Son état a été découvert par Mme Charles qui a appelé le Dr Dupaquier. Celui-ci a déclaré critique l'état de la malade et a conseillé son transfert à l'hôpital où elle a expiré dans la journée.

Le Chemin de fer de Ceinture.

Le maire a répondu à la lettre qui lui avait été adressée par le président de l'association des propriétaires du sixième district. Il a dit que l'ordonnance était signée et qu'il était inutile d'essayer de démontrer qu'elle avait été signée pour le plus grand bien de la majorité, attendu que comme elle va prendre force de loi, la chose sera prouvée d'elle-même.

Les propriétaires ont décidé de protester de la façon la plus efficace contre cette ordonnance, avant que l'on tente de la mettre en vigueur. Ils vont essayer d'intéresser à leurs protestations les propriétaires et habitants des autres quartiers, et au lieu d'un seul mass meeting il en sera tenu plusieurs lundi soir, dont le résultat sera une demande d'injonction contre la compagnie.

Le feu.

Hier soir, à 10 heures moins un quart, le feu a légèrement endommagé le No 151 de la rue Euterpe, appartenant à Mme C. L. Eads et occupé par elle. Une alarme a été donnée à la boîte No 42 par Mme O'Connor.

—A 2 heures 35 de l'après-midi, des étincelles ont mis le feu au toit de l'immeuble situé au coin des rues Jena et Chestnut, occupé par Marie Pierre. L'immeuble qui a reçu pour environ $50 de dommages est assuré pour $1,000 à la compagnie Hibernia.

La société médicale de la paroisse d'Orléans et la Tuberculose.

"La Société Médicale de notre paroisse vient de consacrer quelque attention à cette importante question de la Tuberculose ou phthisie. Plusieurs travaux d'hommes éminents lui ont été soumis, et, de ceux-là, il en est un de M. le Dr L. F. Salomon, ex secrétaire du Bureau de Santé, qui mérite mieux qu'une mention banale.

Entr'autres choses, il y est dit qu'en l'année 1890, il y a eu aux Etats Unis 101,645 morts et que sur 1,000 il y en a eu 1.6 causées par cette maladie. Cette même année, la mortalité a été plus forte dans le District de Colombie, le Massachusetts, le Connecticut, le New Jersey, New York et le Rhode Island. On calcule que le nombre des décès alors, s'est élevé à 125,000.

Le document que nous avons sous les yeux, nous le devons à l'obligeance de Dr A. M. McShane, secrétaire de la société. Il est intéressant d'un bout à l'autre, et renferme les résolutions suivantes que la société a unanimement adoptées :

Résolu, que la Société Médicale de la paroisse d'Orléans croit qu'il est opportun que les autorités sanitaires de la ville et de l'Etat prennent des mesures de nature à fixer l'attention publique sur la maladie de poitrine qui règne ici et ailleurs d'une façon alarmante, afin qu'il soit fait tout ce qui est possible pour que l'on connaisse la gravité du mal et cherche à en combattre la diffusion.

Résolu, que cette Société désapprouve toute législation coërcitive relativement au contrôle ou à la surveillance des gens atteints de la phthisie ; elle croit que le mal se communique, et conseille au public de se garer contre les dangers qu'offrent les expectorations des tuberculeux et les sécrétions de leurs organes malades.

Résolu, qu'elle approuve les recommandations faites par le Bureau de Santé de la Pennsylvanie et du Département Sanitaire de New York à l'égard de la stérilisation de ces expectorations.

Résolu, que la société engage des médecins de notre ville à se prévaloir des avantages d'un examen bactériologique dans le but d'arriver à un prompt diagnostic dans tout cas douteux de tuberculose. De cette façon, le malade pourra bénéficier des meilleurs avantages thérapeutiques, et la communauté se mettre plus vite à l'abri de la propagation du mal.

Résolu, que la séparation des phtisiques d'avec les autres malades dans les établissements publics, est considérée sage, pour le traitement des phtisiques, eux-mêmes, et pour prévenir l'extension du germe.

Résolu, que la création d'un hôpital pour poitrinaires seulement est devenue nécessaire, et que là se traiteraient les indigents de la ville atteints du mal ; de même que tous les phtisiques des autres institutions y seraient internés.

Résolu, que les hôtels, les compagnies de chemins de fer, de bateaux et tous les établissements publics devraient être requis par la loi, de changer et de désinfecter toute la literie et tous les objets dont auraient fait usage leurs passagers ou pensionnaires atteints de la tuberculose.

Attendu que les animaux comme les hommes prennent la tuberculose, et que le caractère du mal est le même chez tous ; que les hommes et les animaux se communiquent le mal les uns aux autres, et que c'est généralement par la viande et le lait qu'il se transmet, il est résolu que la société conseille comme urgente l'octroi de pouvoirs aux autorités sanitaires qui leur donneront un contrôle absolu sur la surveillance des laiteries de la ville de même que sur les viandes.

Southern Athletic Union.

Plus de 3,000 personnes ont assisté hier aux jeux athlétiques entre les champions des divers clubs qui composent l'Union Athlétique du Sud.

Le temps était extrêmement favorable et l'on a pris le plus grand intérêt aux divers concours. Les vainqueurs ont été applaudis avec enthousiasme.

Voici le résultat des diverses épreuves :

Course de 100 yardes.

1er, V. H. Demoruelle, 10 sec., 1|5—Y. M. G. C.
2me, J. T. Dowling, 10 sec., 1|2.
3me, E. H. Aurich.

Jet du Marteau de 16 livres.

1. E. J. Miltenberger, 108 pieds 2 pouces, J. M. G. C.,
O. S. Smith, 90 p. 9 pouces.
3. P. Sullivan, 88 p. 9 pouces.

Marche de 1 mille.

1. E. H. McKeod, 8 min., S. A. C.
2. S. F. Lanbes, A. A. C.
3. F. Rappel, A. A. C.

Course de Bibycles—1|4 de mille.

1. E. Warren, 0,32" 4|5—B. A. C.
2. A. C. Abbott, 0,34" 2|5—S. A. C.
3. E. Newman.

Saut en largeur avec élan.

1. J. Lombard, S. A. C., 21 1|2 pieds.
2. H. A. Wrenecke, A. A. C., 20 pieds 5 pouces.
3. C. P. Randall, 20 pieds 3 pouces 3|4.

Course d'un demi mille.

1. M. Verdella, Y. M. G. C., 2'0" 1|2.
2. T. P. Graham, S. A. C., 2,' 13."
3. E. A. Michel.

Course de 220 yardes.

1. R. E. Bering, S. A. C., 0:22" 2|5.

Saut en hauteur avec élan.

1. S. B. Jones, B. A. C., 5 pieds 6 pouces 1|4.

Course de bicycles, 1|2 mille.

1. E. Warren, B. A. C., 1'13".

Course de 1 mille.

1. M. Vendella, Y. M. G. C., 5'2"1|2.

Cours d'obstacles, 120 yardes.

1. H. A. Wienecke, A. A. C., 1-0'17"4|5.

Course de Bicycles—1 mille.

1. E. Newman, P. C., 2,55" 3|5.

Course de 1|4 de mille.

1. R. A. Bering, S. A. C., 53'.

Jet du boulet de 16 livres.

1. E. J. Miltenberger, Y. M. G. C., 34 pieds, 8 pouces 1|2.

Saut avec perche.

1. J. A. Lombard, S. A. C. 10 pieds pouces.

Course de 5 milles.

1. Wm Merkel, A. A. C., 31' 7 1|2.

Course de Bicycles, 2 milles,

1. A. B. Hans, S. A. C.

Banquet des Alumni.

Le second banquet annuel des Alumni du Collège Tulane a eu lieu hier soir au restaurant Victor.

Y assistaient : MM. H. Gill, P. Butler, R. P. Caldwell, H. Garland Dupré, J. Caldwell, H. Rapp, E. Waltz, P. Conrad, J. W. Pierce, C. Gill, M. V. Haullard, D. S. Anderson, A. Hero, B. Pope, Renaud, J. L. Tebault, R. T. Hardie, P. A. Thibaut, S. H. Buckner, C. Rosen.

Le menu était ainsi composé :

MENU.

APÉRITIF.

Soupes—Tortue-Verte, Printanière, Vieux Sherry.
Hors d'œuvres—Buisson d'écrevisses, tomates en tranches, Olives.
Poisson—Filet de Sole à la Normande, Pommes de terres, Haut Saterne.
Entrées—Filet de Bœuf demi deuil.
Légumes—Artichauts à la Barigoulle, Pois verts à l'Anglais.
Rotis—Poulets truffés, St Julien, Salade le Laitue.
Dessert—Fraises glacées au Kirsch, Crême à la Vanille, Fruits assortis, Fromage et Gelée, Roederer Extra Dry, Cognac et Café Noir.

Les toasts suivants ont été prononcés :

Discours de Bienvenue—Prof. J. W. Pearce.
L'Alumni—J. V. Rapp.
L'Université Tulane—Pierce Butler.
L'école de Droit—P. E Ramob.
Le Collége de Médecine—L. S. P. Delaup.
Rapport de l'Historien—H. M. Gill.

Repêché.

On a repêché hier matin le cadavre de A. Miller, un enfant qui s'était noyé dans le fleuve au pied de la rue Clouet. Le certificat de décès a été délivré par le coroner de la paroisse St-Bernard.

Arrestation.

Le détective A. Pecora a arrêté hier et écroué au poste de police du premier precinct, Duncan Lamont, un étudiant en médecine qui avait payé le Dr Stanford E. Chaille, avec un effet sans valeur, pour une somme de $25.

Vols.

Le 17 mai, un inconnu a pénétré chez M. F. Klinn, coin Philippe et Claiborne et a volé une somme de $300 composée de vingt-un billets de $10 et de billets de moindre dénomination. Le voleur est entré par la porte de l'allée qui avait été laissé ouverte, et a soulevé la fenêtre de la cuisine dont les volets n'étaient pas fermés.

—Un malfaiteur a pénétré chez M. L. M. Sary, au West End et a volé une montre et chaîne évaluées $25.

Rixe.

Hier soir, à 6 heures et quart, James H. Glennard, un nègre, a été légèrement blessé à la tête par James Thompson avec lequel il avait eu une discussion au No 15 de la rue Marais. Le blessé a été transporté à l'Hôpital de Charité dans une voiture d'ambulance, et Thompson a été arrêté et écroué au poste de police du quatrième precinct.

City Park.

C'est dimanche prochain qu'aura lieu au City Park la fête qui s'y donne chaque année au mois de mai et dont le produit est destiné à l'améliorer.

Cette fête champêtre comprendra comme de coutume des jeux divers, lancement de ballons, etc., etc.

Le prix d'entrée ne sera que de 25c. Nous sommes certain que le nombre des visiteurs sera considérable, car le Parc a subi de grandes transformations et commence à devenir fort attrayant. Il est du devoir de tous les habitants du bas de la ville de se rendre à cette fête et d'apporter leur obole pour l'achèvement d'une œuvre entreprise dans leur intérêt.

Union Veterans.

Le Memorial Day sera célébré dimanche prochain au cimetière de Chalmette par l'Association des Vétérans. On sait que cet anniversaire donne lieu chaque année à une grande démonstration patriotique.

Le steamer "Pickles" partira du pied de la rue du Canal à 1 h. 30 et 3 h. 30 P. M. Billets 50 cents.

Correspondance.

On nous adresse la lettre suivante à laquelle nous ouvrons avec plaisir nos colonnes :

N. O., 18 MAI 1894.

M. l'Editeur,

Connaissant votre dévouement aux intérêts du bas de la ville, intérêts qui ne sont que trop sacrifiés par ceux qui devraient le plus les défendre, nous désirons appeler votre bienveillante attention sur le projet actuellement devant les Solons de la cité ; projet qui n'a rien moins pour but que de changer l'excellent pavage des rues Tremé et Marais, pour le remplacer par un gravelage qui en ferait un véritable cloaque et détruirait la valeur des propriétés de ces rues et des rues avoisinantes. Espérant que vous défendrez la cause des malheureux propriétaires de ce voisinage, nous vous saluons respectueusement au nom de ces propriétaires.

VOX-POPULI.

MENUS FAITS.

—Nous venons de recevoir la visite de M. E. C. Randolph, en tournée d'affaires dans le Sud. En ce moment, il est à la Nouvelle Orléans dans l'intérêt de la maison Swaim de Philadelphie, une des grandes maisons industrielles de cette ville.

M. Randolph est en pourparlers avec un de nos pharmaciens les mieux connus ; et s'il réussit à nouer avec lui des relations, comme il en a l'espoir, la maison Swaim nous enverra ses produits.

LES FETES D'ORLEANS.

Le 7 mai, à deux heures, en présence d'une énorme affluence, a été exécutée à la cathédrale une ode symphonique "à Jeanne libératrice," paroles de MM. Barbier et Vié, musique de M. Magnin. Il y avait 600 exécutants, dont une musique militaire. Dix milles personnes se trouvaient dans la cathédrale et sur place. Après un salut donné par Mgr Hautin, évêque d'Albi, une procession épiscopale a eu lieu jusqu'à l'évêché.

Le soir, la fête a revêtu son caractère vraiment national. A huit heures, heure à laquelle Jeanne d'Arc est entrée à Orléans après avoir emporté le fort des Tourelles, un bouquet d'artifices et une salve d'artillerie ont été tirés sur l'emplacement de ce fort. Au même instant, les cloches de toutes les paroisses ont sonné à toute volée.

Un corps de troupe comprenant des détachements d'artillerie, d'infanterie, de gendarmerie à cheval et des sapeurs-pompiers, s'est formé en carré devant la cathédrale.

La place Sainte Croix et la basilique, décorées et illuminées présentent une figure inoubliable. Une foule énorme, qu'on ne peut évaluer à moins de cent mille personnes, crie sans interruption : "Vive Jeanne d'Arc ! vive Orléans ! vive Mgr Coullié ! vive la France !"

Le spectacle est indescriptible. A huit heures, la retraite aux flambeaux arrive sur la place. Une croix de feu apparaît au faîte de la cathédrale, saluée par une salve de 21 coups de canon. L'enthousiasme est à son comble.

L'émotion redouble quand les portes de la cathédrale s'ouvrent et qu'un clergé nombreux apparaît, précédant les 22 prélats ayant à leur tête Mgr Coullié. Les prêtres et les fidèles entonnent le *Magnificat*.

A cet instant arrive la municipalité d'Orléans. Le maire, M. Rabourdin, remet à Mgr Couillé, entouré des cardinaux Richard et Lecot et des autres prélats, les étendards de la ville d'Orléans.

Les tambours battent aux champs et, au milieu d'un silence solennel, les prélats bénissent les étendards et la foule agenouillée.

Après la bénédiction, un *Te Deum* est entonné par les prélats, le clergé et la foule. Le chant sacré produit un effet imposant.

Puis la musique de l'artillerie entonne un chœur chanté en l'honneur de Jeanne d'Arc. Le clergé rentre alors dans la cathédrale et la retraite aux flambeaux poursuit sa marche.

Il est impossible de décrire l'enthousiasme qui règne dans la ville.

LES ARTS ET LA CURIOSITÉ.

Dans une vente d'autographes qui vient d'avoir lieu à Londres, notons les prix suivants :

Une lettre de Bossuet, datée du mois d'octobre 1862, relative aux négociations engagées à Rome, touchant la liberté de l'église gallicane. Cette lettre, qui couvre douze pages in-quarto, s'est vendue 250 francs.

Une lettre de Buckingham au cardinal de Richelieu (1625), touchant les négociations relatives au mariage de Charles Ier avec Henriette de France : 175 francs.

Une lettre de la reine Elisabeth à Catherine de Médicis, datée de Greenwich, le 29 mai 1568 : 425 francs.

Une lettre de Frédéric le Grand au maréchal de Saxe (1744), le félicitant au sujet de ses succès en Flandre, 200 francs

Une lettre de Henry VII, roi d'Angleterre à Philippe le Beau, roi de Castille (8 juin 1504) : 500 francs.

Un document portant les signatures de Louis XIII, de la reine Marie de Médicis et de Gaston d'Orléans (mai 1626), 425 francs.

Une lettre de Marchiavel, 250 francs.

Une lettre autographe du cardinal de Richelieu, relative au maréchal de Bassompierre, qu'il trouve "en bonnes dispositions" (novembre 1622), 512 fr. 50.

Une lettre de Rubens à un ami à Anvers, 500 francs.

Plusieurs célèbres toréadors de Madrid, entre autres Marranti, partent pour la France.

Ils vont donner des courses de taureaux à l'Exposition de Lyon.

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés, au World's Fair, au

DR. PRICE'S CREAM BAKING POWDER

LA PLUS PARFAITE FABRIQUÉE.

Une poudre de crême de tartre faite du raisin pur, sans ammoniaque, alun et autres ingrédien le falsifiant.

40 ANS D'ÉPREUVE

BULLETIN Télégraphique.

Le sucre et le riz.

M. Blanchard a présenté au Sénat les résolutions adoptées par la récente convention des planteurs sucriers dans lesquelles ils déclarent insuffisants les droits de 40 0|0 ad valorem fixés sur les sucres importés. Il a aussi soumis la résolution adoptée par le Board of Trade dans laquelle les membres protestent contre la réduction des droits sur le riz non écalé.

Accidents de chemin de fer.

Il y a eu le 18 mai au Chili, quatre accidents de chemin de fer, dans lesquels 15 personnes ont été blessées et trois ont trouvé la mort. Le principal accident a été causé par l'explosion d'un plein wagon de poudre, au moment où le train était engagé sur un pont. Celui-ci a été complètement démoli. Sa réparation ne coûtera pas moins de $10,000.

Au Brésil.

On écrit de Montevideo, Uruguay, que des Brésiliens qui sont partisans de Da Gama se sont rassemblés devant l'hôtel où se trouve Da Gama et qu'ils ont, par leurs propos, essayé de provoquer les réfugiés. Une bagarre se serait certainement produite sans l'intervention de la police. Celle-ci a décidé de garder l'hôtel pour éviter toute nouvelle provocation de ce genre.

Condamné à Mort.

Le conseil de guerre qui s'est réuni à Madrid a décidé de confirmer la sentence des cinq anarchistes condamnés à mort pour avoir attenté à la vie du général Martinez Campos. On pense que les cinq condamnés seront fusillés sans délai devant la citadelle de Mont Juich.

Le Roi Otto.

La Chambre Haute de la Diète Bavaroise après avoir tenu deux séances secrètes, a décidé de proposer de retirer le pouvoir au prince Otto qui est atteint de folie, et de donner la couronne au Régent, héritier présomptif du trône, le prince Luitpold. On pense que les députés donneront leur assentiment à cette mesure.

San Salvador.

La révolution est pour ainsi dire terminée au Salvador. Plus de 600 révolutionnaires se sont constitués prisonniers. Un autre détachement a pris le même parti, et ceux qui tiennent encore bon sont cernés de façon à être absolument impuissante.

Nicaragua.

Le président Zelaya et le général Ortiz ont eu un entretien très orageux, à la suite duquel le président a refusé d'abdiquer en faveur du général ou de tout autre chef de parti, ainsi que des amis le lui ont conseillé. Il a toutefois promis de convoquer les membres de son parti.

La population serait satisfaite s'il consentait à se retirer, et les troupes applaudiraient à son abdication, car elles ne sont pas payées, et tous les jours on signale de nouvelles désertions de soldats qui partent avec armes et bagages Le gouvernement a défendu aux marchands de rien acheter aux soldats.

Une Tempête sur le Lac Michigan

La tempête qui vient de traverser le lac Michigan a été la plus désastreuse de l'année. Huit navires se sont échoués dans le port dans les limites de la ville de Chicago et 10 hommes d'équipage ont péri.

Un schooner a coulé en vue du government pier, sous les yeux des curieux qui, des fenêtres des hôtels qui donnent sur le quai, assistaient au déchaînement de la tempête. Ils ont vu périr six hommes de l'équipage de ce schooner. Dix-neuf goëlettes figurent sur la liste des bateaux qui ont sombré et le nombre des personnes qui ont péri est, paraît-il, considérable.

La tempête a sévi sur le rivage sur une distance de 40 milles. En face le phar de Milwaukee, un bateau a sombré, et sur 7 hommes d'équipage, un seul a été sauvé. Dans l'Indiana, la tempête a causé des ravages considérables, des centaines d'arbres ont été déracinés et une verrerie a été complètement démolie.

Tempête.

Une dépêche de Tours, France, annonce qu'une tempête de grêle est passée sur cette ville et qu'elle a causé des dommages considérables aux récoltes.

La neige dans le Michigan.

On annonce dans le Michigan qu'il y a trois pouces de neige sur le sol dans tout l'Etat et que le froid est très vif.

La tempête a été générale, et sur toute la côte de la Méditerranée l'on signale des naufrages.

Double enlèvement.

Le village de Flatlands, L. I., a été mis en émoi, par l'enlèvement des deux filles d'un fermier, Bessie et Ruby. L'une est partie avec le fiancé de sa sœur la veille du mariage, et la fiancée ainsi abandonnée, a pour se consoler pris la fuite avec un ancien adorateur.

Les deux sœurs sont âgées de 20 ans à peine. Chacune des deux filles a envoyé à son père un télégramme lui annonçant son mariage et lui demandant pardon. Le fermier est furieux ; il a fait un paquet des vêtements de ses filles et y a mis le feu, déclarant qu'elles ne passeraient plus jamais le seuil de sa porte.

LA MÈRE D'EMILE HENRY.

La mère d'Emile Henry qui, chaque jour, fait le voyage de Brévannes à Paris pour tenter d'arracher au bourreau la tête de son malheureux fils, a, avec un journaliste parisien, une conversation dont voici la reproduction :

Mercredi, elle a vu le jeune condamné à mort à la Roquette.

—Ah ! j'aurais voulu, s'est écriée Mme Henry, les larmes aux yeux, qu'un médecin fût derrière moi lors de cette entrevue que je n'oublierai de ma vie. Emile, les yeux hagards, ne proférait aucune parole. Alors j'ai rompu le silence, profondément émue par cette attitude, celle d'un fou.

—Tu as demandé à me voir, Emile ? lui ai-je dit.

—Oui, maman, pour te dire adien, car je vais mourir. Inutile de faire aucune démarche, maman. Ce serait inutile, je vais mourir, je veux mourir.

Voyez-vous, Monsieur, mon fils Emile est un monomane, il a la manie du suicide....

Et après cette parenthèse, elle reprend le récit de l'entrevue.

—Eh bien ! lui ai-je répliqué, je ferai l'impossible pour te sauver.

Et lui me fixait toujours les yeux hagards....

—Tu veux donc être un martyr.... interrogeai-je. Et alors, des larmes vinrent aux yeux du malheureux enfant et il s'enfuit, oubliant de m'envoyer un baiser....

Ici la mère d'Emile Henry ne put retenir ses larmes et elle se cacha la figure dans ses mains.... Puis, quand la crise de larmes fut terminée, elle nous parla encore.

—Voyez-vous, ce serait un crime, un crime abominable de tuer cet enfant.... Il faut absolument que des médecins l'examinent, on ne peut me refuser cela. Les gardiens d'Emile eux-mêmes sont effrayés de son attitude.... Ah ! si vous aviez lu la lettre qu'il m'a écrite après sa condamnation !

Mme Henry n'a pas la lettre sur elle et elle veut demander conseil à Me Hornbostel avant de la publier....

Toutefois, de mémoire elle en dit une phrase "très caractéristique", ajoute-t-elle.

—Emile écrit : Quand je pense qu'on m'appelle un assassin ! *Toi qui connais mon cœur, tu sais bien que je n'ai tué que pour l'idée !*....

Et Mme Henry éclata encore en sanglots :

"Le malheureux ! le malheureux !" murmure-t-elle.

Quand Mme Henry reverra-t-elle son fils à la Roquette ?

—Hélas ! nous a-t-elle dit, je crois que j'ai vu Emile pour la première et la dernière fois.

LA SAINTE TUNIQUE D'ARGENTEUIL.

Nous détachons, dans une lettre pastorale de Mgr l'évêque de Versailles, les détails suivants sur la Sainte Tunique du Christ, conservée dans l'église d'Argenteuil et qui sera exposée, le 14 mai prochain, aux hommages des fidèles :

La ville d'Argenteuil possède depuis le temps de Charlemagne une incomparable relique, vénérée au même lieu, durant le cours de onze siècles, comme la Tunique sacrée de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Deux de nos plus vieux historiens, Grégoire de Tours et Frédégaire, racontent que, postérieurement à la donation faite par sainte Hélène à Trèves, sa ville natale, d'un vêtement du Christ, on conservait avec honneur dans une ville de l'Asie-Mineure une tunique de Notre-Seigneur, "celle, dit Frédégaire, qui lui fut enlevée à la Passion et que les soldats, ses gardiens, tirèrent au sort selon la parole du prophète David : "*Ils ont tiré au sort mes vêtements.*"

Le même historien rapporte que, sous le règne du roi Gontran, c'est-à-dire vers l'an 590, la Tunique conservée à Jaffa, non loin de Jérusalem, fut portée avec un grand respect par trois patriarches et d'autres évêques dans la ville sainte, où elle fut placée auprès de la Croix du Seigneur, dont elle partagea sans doute les vicissitudes, lorsque le bois sacré de la Rédemption fut enlevé par les Perses et ensuite reconquis par Héraclius.

Transportée plus tard à Constantinople pour être mise à l'abri de l'atteinte des ennemis qui se ruaient, en se succédant, sur les provinces éloignées de l'Empire, nous savons par une tradition, appuyée sur des textes nombreux et qui a la valeur de l'histoire, qu'elle fut donnée par l'Impératrice Irène au puissant Empereur des Francs. Ce prince, en qui à la voix du Pape Léon III renaissait l'Empire d'Occident, était connu au loin pour sa valeur et sa foi profonde.

Rien ne lui résistait : aussi les empereurs grecs, toujours menacés sur leur trône fragile, recherchaient avidement son alliance. Instruits du grand amour qu'il avait pour les reliques de Notre-Seigneur et des Saints, ils ne négligèrent pas ce moyen de le gagner en lui faisant part des trésors de ce genre que possédait alors Constantinople, et c'est ainsi que le vêtement sacré du Sauveur passa des bords de l'Hellespont aux rives de la Seine.

Pour assurer la conservation de cet incomparable trésor et donner aux personnes qu'il aimait le plus une marque insigne de son affection, Charlemagne voulut en confier la garde au Prieuré d'Argenteuil, où sa sœur Gisèle et sa fille Théodrade faisaient la profession de la vie religieuse. Théodrade en était abbesse et relevait de l'important monastère de Saint Denis.

La précieuse relique a continué, à travers les âges, à être l'objet de la vénération publique ; et l'histoire rapporte que le roi Louis XIII avait pour elle une dévotion particulière.

CHEMIMS DE FER.

ILLINOIS CENTRAL R.R

Service en vigueur depuis le DIMANCHE, 31 décembre 1893.

A partir de et après la sus-dite date les trains à passagers de l'Illinois Central Railroad arriveront et partiront comme suit :

DÉPARTS.

No 26 Malle locale et Express	7:00 a. m.
No 4 Chicago Limited	11:30 a. m.
No 2 Malle Rapide	6:00 p. m
No 34 Exc. dimanche	7:45 a. m.

ARRIVÉES.

No 25 Malle locale et Express	8:50 p. m.
No 3 Nouvelle Orléans Limited	7:20 p. m.
No 1 Malle Rapide	8:30 a. m.
No 33 Exc. dimanche	8:25 p. m.

Nos 25 et 26 feront le trajet entre Jackson, Miss et la Nlle-Orléans seulement. No 4 train vestibule allant à Chicago. No 2 aura un char Dortoir direct jusqu'à St Louis et Chicago, aussi char à fauteuils se renversant jusqu'à Chicago.

J. W. COLEMAN, A. G. P. A.
O. M. DUNN, Sur. Division de la Louisiane.
1er mars—

YAZOO AND Mississippi Valley R. R. CO.

Heures d'arrivées et de départs le 31 décembre 1893.

Les trains de l'Illinois Central partiront de la Station des Passagers, coin avenue Howard et rue Remparts.

	Departs.	Arrivées.
Kansas City et Memphis train rapide	4:45 p. m.	9.00 a. m.
Vicksburg & Natchez Ex.	8:10 a. m.	6:15 p. m.
Baton Rouge Accom'n	3:30 p. m.	10:00 a. m.

La seule ligne ayant des trains solides entre la Nouvelle-Orléans, Memphis et Vicksburg, avec des Chars Dortoirs Modernes Pullman Buffet à Memphis et Kansas City.

La route directe et favorite pour Kansas City, Omaha, Denver et tous les endroits de l'ouest.

La ligne la plus courte pour Hot Springs et des parties de l'Arkansas et du Nord de la Louisiane.

Billets d'agréments, passes, taux de partis et excursion fin de semaine.

Les billets pour excursion d'été en vente dans la saison.

Le Bureau des Billets, coin des rues Canal et Commune.

A. H. HANSON, Gen. Pass. Agt.
J. W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agt.
30 juil—

SOUTHERN PACIFIC CO.

Dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing)

Départ de la N Orléans tous les jours.	Arrivée à la N Orléans tous les jours.
San Antonio Express 5:20 p m	California Express 10:55pm
California Express 9:10 a m	San Antonio Express 7:05 p m

Pullman Buffet Sleepers sans changement de la Nlle-Orléans à San Francisco, laissant la Nlle Orléans tous les jours à 9:10 A. M., et à Nlle-Orléans à Denver laissant à 5:20 P. M.

Pullman Buffet Sleepers sans changement de la Nouvelle-Orléans à Galveston et de la Nlle-Orléans à San Antonio sur les trains partant de la Nouvelle Orléans à 5:20 P. M.

Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans et la ville de Mexico et la Nlle-Orléans et Durango, Mex., avec un seul changement, sur les trains laissant la Nlle Orléans à 9:10 A. M.

Jonction à Houston avec tous les chemins de fer de ce point au nord du Texas. Billets à vendre et places dans des chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux coin des rues St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt du Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
1er fév—1an

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No.	Departs	No.	Arrivées.
6	Mal. Rap. 7:45 a.m.	3	Ex. Rapid. 7:35 a.m.
4	Exp. Rap. 11:00 a.m.	7	Acco. côte. 9:00 a.m.
8	Acco. côte. 3:45 p.m.	1	Exp. Lim. 5:00 p.m.
2	Exp. Lim. 7:50 p.m	5	Mal. Rap. 10:25 p.m.

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

JOHN KILKENY, Div. Pass. Agen
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
5 mars—au 31 déc

Q&C

Ligne la plus courte de 94 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 6 Fast Mail.
Part de la N.-Orléans	3:30 p.m.	8:30 a.m.
Arrive à Meridian	10:05 p.m.	4:20 p.m.
Arrive à Birmingham	2:42 a.m.	2:00 p.m.
Arrive à Chattanooga	6:50 a.m.	6:50 p.m.
Arrive à Lexington	5:05 p.m.	4:50 a.m.
Arrive à Cincinnati	7:45 p.m.	7:30 a.m.

Le Queen and Crescent and East Tennessee sont les seules lignes ayant des chars dortoirs-vestibules de la Nouvelle-Orléans à New York via Lookout Mountain et Shenandoah Valley avec char-buffet sans pareil pour New York et Washington.

Chars-dortoirs-vestibules allant directement à Cincinnati.

Bureau des Billets du Q. & C., 34 rue St-Charles.

R. H. GARRATT, Ass't Gen. Pass. Agent. W. C. RINEARSON, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O.
3 mars—

THE NEW ORLEANS BEE

(*L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.*)

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms :

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12 ; six months, $6 ; three months, $3 ; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3 ; six months, $1.5 three months 75 cents.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 3 Fast Ex..7:35 am	No 6 Fast Mail..7:45am
No 7 Coast Acc. 9:05am	No 4 Fast Ex..11:00 am
No 1 Lim. Ex. 5:00pm	No 8 Coast Acc. 3 45 pm
No 5 F's Mail. 10:25pm	No 2 Lim. Ex..7:50 pm
ILLINOIS CENTRAL.	
No 25, Local Mail and Express..8:50pm	No 26, Local Mail and Express..7:00am
No 3, New Orleans Limited.......7:20pm	No 4, Chicago Limited.....11:30am
No 1, Fast Mail. 8:30am	No 2, Fast Mail 6.00pm
No 33 Exc. dimanche......8:25pm	No 34 Exc. dimanche.......7:45am
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 5, Memphis and Kansas City Fast Train.......9:00am	No 6, Memphis and Kansas City Fast Train.......4:45pm
No 21, Vicksburg Express.......6:15 pm	Vicksburg Express.......8:10am
Baton Rouge accommodation......10:00am	Baton Rouge accommodation......3:30pm
QUEEN AND CRESCENT ROUTE.	
No 1 Fast Line. 1:00 pm	No 2 Limited.....5:00pm
No 3 Limited. 10:30 pm	No 4 Fast Line. 8:00am
TEXAS AND PACIFIC.	
No 54, Cal. Ex. 7:00 pm	No 53, Cal. Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..6:50am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex...8:20pm
Local 10:05am	Local.........3:50pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
San Antonio....7:05pm	California Ex....9:10am
California Ex..10:55am	San Antonio....5:20pm
EAST LOUISIANA RAIL ROAD. Dimanche et Mercredi.	
No 9.........7:35 pm	No 10...........8.28 am
Tous les jours, le dimanche excepté.	
No 7..........8:20 am	No 8 ....4 20 pm
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache....9:00 am	Pte-la-Hache..7:00am
" ....4:15 pm	" 5:00pm
Shell Beach.....2:40pm	Shell Beach...10:00am
Dimanche.	
Pte-la-Hache...9:40 am	Pte-la-Hache & Shell Beach..7:15am
Shell Beach....9:40 am	Pte-la-Hache & Shell Beach..4:40pm
Shell Beach & Pte-la-Hache. 7:00pm	Shell Beach....5:00 am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R. Tous les jours.	
Alger.........10:00 am	Alger...........4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche	
Alger.........6:05 pm	Alger...........8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger.........6:40 pm	Alger...........8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville ; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

E. A. ANDERSON
Enseigne de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 19 MAI 1894.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship am Whitney, Staples, Key West via Port Tampa et Punta Gorda
Steamship ang Glengoil, Potts, Hambourg via Norfolk, Vie.
Steamship am Wanderer, Brown, Puerto Cortez
Steamship norv George, Sealey, Armundsen Bluefields.
Steamship am Wm G Hewes, Sewell, Bluefields
Steamship norv Agnes, Felsen, Bocas del Toro
Steamship ang Vera Cruz, Errectina, Vera Cruz, sur lest.
Steamship am Manteo, Smith, Campeche, sur lest
Steamship norv Yumuri, Mathisen, Santa Marta sur lest.

ARRIVÉS.

Steamship am Hudson, Kemble, New York.
Steamship esp Conde Wifredo, Andraco, Barcelone via Malaga et les ports cubains (précédemment rapporté à la Quarantaine).

BATEAUX A VAPEUR.

Hallette, White, Shreveport
Assumption, Dodd, Cut Off.
Teche, Blanchard, Lockport.
John Howard, Carbine, Knox Point, Riv. Rouge.

Arrivages de produits.

CUT OFF—par steamer Assumption—140 barils sucre 324 barils melasse
LOCKPORT—par steamer Teche—647 barils sucre 25 barils melasse
KNOX POINT—par steamer John Howard Fret assorti
SHREVEPORT—par steamer Hallette—275 balles coton 911 sacs graine coton 3100 sacs farine graine coton

Reçu par les chemins de fer:

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE—Fret assorti
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR. Fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—Fret assorti.
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR. Fret assorti
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—8 balles coton
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD & YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR—991 balles coton
SOUTHERN PACIFIC COMPANY—13 boucauts sucre 336 barils sucre 315 sacs sucre 126 barils melasse

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Glendower, Honeyman...parti 16 mai
Steamship Hudson, Kemble.........parti 12 mai
Steamship El Sol, Byrne...........parti 16 mai

LIVERPOOL.

Steamship Floridian, King........parti 6 avril
Steamship Yucatan, Japha.........parti 4 avr
Steamship Navigator, Rutherford..parti 28 avril
Steamship Astronomer, Wallace....parti 19 avril
Steamship Electrician, Brown......parti 3 mai
Steamship Wm. Cliff, Fost.........parti 3 mai
Steamship Darien, Wrake..........parti 5 mai

BORDEAUX.

Steamship Canaries, Duret.........parti 30 avril

SHIELDS, ANG.

Steamship Annie, Rose.............parti 2 mai

BREME.

Navire Susanne, Brockelmann......parti 31 mars
Navire Magdeline, Meyer..........parti 15 avril

PALERME.

Steamship Oxford, ...parti 21 avril

CONSTANTINOPLE.

Steamship Cherbourg, —...........parti 23 avril

CURACAO.

Steamship Crown Prince, McKie....parti 19 avril

ANVERS.

Steamship Cayo Mono, Pope........parti 14 mai
Steamship Cayo Romano, Widgery..parti 16 avril
Steamship Highland Prince, —.....parti 29 avril

LONDRES.

Steamship Cayo Romano, Widgery...par 7 avril

HAVANE.

Barque Angelita, Roig............parti 10 mai

PROGRESSO.

Steamship Tudor Prince, —........parti 16 mai

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom.	Destination	Mouillage
Agnes	Bocas del Toro	1er dist 14
Cuvier	Liverpool	1er dist. 21
El Rio	New York	Alger
El Dorado	New York	Alger
Gambetta	En réparation	Alger
Geo Sealy	Bluefields	1er dist. 15
Glenmavis	Bordeaux	Westwego
Glengoil	Hambourg	rue 6e
Jos. Oteri, Jr	Honduras	1er dist. 14
Manteo	Mexique	Pic Tier
Miguel Gallart	Barcelone	rue 3e
Montebello	Gênes	rue 5e
Professor Morse	Ceiba	1er dist. 20
S Pizzati	Honduras	1er dist. 20
Vera Cruz	En réparation	Pic Tier
Wm G. Hewes	Bluefields	1er dist. 15
Wanderer	Honduras	3e dist. 30
Whitney	Havane	Alger
NAVIRES.		
Gustav & Oscar	Brême	rue 1re
Heinrich	Brême	1e dist. 45
BARQUES.		
Encarnacion	Espagne	rue 7e
GOELETTES.		
Rebecca J Moulton	Providence	Gretna
Santo Oteri	Laid up	1er dist. 13

PAR'OIDIUM

(Pas poison !)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le *Par'oidium Extract*, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.

Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boucher Saint Paul, Minnesota.

Agents demandés partout.
11avril—3m

1-5-8

Réfléchissez ! Cela ne coûte qu'un cent et un cinq-huitième de cent par jour étant $6 pour 365 jour.

Faites-le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.

Le Directory de la Ville De la Nouvelle-Orléans pour 1894, de SOARDS.

Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories deviennent inutiles et que le nouveau devient indispensable.

Vu des décès survenus et des délinquants parmi nos souscripteurs, ce directory étant une publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.

C'est une aide de valeur et sauve avec le temps de l'argent, etc.

City Directory, prix......$6 00
Business Directory, prix. 1 00
Mappe de la Ville, Litographiée, 3 couleurs............ 50

Chacun de ces ouvrages mentionnés ci-dessus envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis sur l'envoi du prix.

L. SOARDS, Editeur,
5 Commercial Place, Coin Camp.
6 mars—

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés bien situées dans les deuxième et troisième districts.

No 349 rue St-Claude entre l'avenue de l'Esplanade et la rue Kerlerec.

Splendide cottage élevé No 261 rue Roman entre l'avenue de l'Esplanade et la rue Kerlerec.

Splendide résidence double No 257 rue Robertson entre Ursulines et le Chemin du Bayou.

Deux corps-de-logis Nos 285, 287 et 289 rue Villeré entre l'avenue de l'Esplanade et le Chemin du Bayou.

Un corps-de-logis double, élégant et presque neuf, un splendide cottage élevé, tous deux retirés de la rue et vendus en bloc.

Pour apprécier ces deux propriétés nous conseillons aux personnes qui tiennent maison, aux capitalistes, spéculateurs et autres de les visiter avant la vente.

Au No 546 rue Royale (dans la rangée des Architectes), entre les rues Port et St Ferdinand, trois résidences en briques à trois étages.

La vente pour effectuer un partage entre les héritiers de la succession de Mme Veuve Jean Marie Sabalot.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 155 rue Commune—MARDI, 22 mai 1894, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles (pour détails voir les plans à la Bourse)—

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, au gré des acquéreurs. La balance s'il y en a, à crédit de un et deux ans avec billets portant hypothèque spéciale, avec 8 0|0 par an, en date de la vente et toutes les clauses usuel es de garantie.

Acte de vente—Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes pour l'année 1894 en sus du prix de leurs adjudications et devront faire un dépôt de 10 0|0 pour lier la vente.

Les actes de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, Bureau No 18 rue d'Orléans, aux frais des acquéreurs.

19 mai—19 au 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles, Effets Personnels, etc.

Succession de Louise St-Hermann.

No 42,441.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue Commune—LUNDI, 21 mai 1894, à 10:30 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au local No 256 rue North Rampart Troisième District en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 mai 1894, pour le compte de la susdite succession, le contenu des dits lieux, consistant de meubles de maison, effets personnels, etc.

Conditions—Comptant.

9 mai—9 15 18 19 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Commerce, centrale.

Deux terrains au coin des rues Calliope et Pearl.

Succession de Geo. B. Prochaska.

IL sera vendu à l'encan MARDI 22 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon Fred D King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B—No 41,138, en date du 15 mars 1894, la propriété ci-après décrite, savoir :

Deux certains terrains ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Calliope, Pearl et Delord, désignés comme les terrains Nos 26 et 27, et mesurant chacun 20 pieds 10 pouces de façade rue Calliope sur 84 pieds de profondeur, entre lignes parallèles ; le terrain No 27 forme le coin des rues Calliope et Pearl.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur assumera les taxes de 1894.

L'acte de vente pardevant M. Edgar McCabn, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 avril—22 29—mai 20 21 22.

PAR ALFRED C. GREEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receveur

—DES—

USINES DE LA COMPAGNIE

—DE—

Brasserie d'Alger,

De Construction Moderne et ayant une vaste exploitation.

—SITUÉES DANS LE—

CINQUIÈME DISTRICT

—DE LA—

Ville de la Nouvelle-Orléans

—SUR LA—

Rive Ouest de la Rivière Mississipi,

—VIS-A-VIS LA—

Rue Julie.

A L'ENCAN,

—DANS L'AFFAIRE DE—

LA BANQUE LAFAYETTE DE ST-LOUIS

—VS—

La Compagnie de Brasserie d'Alger.

No 39,952—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 13 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B rendu dans la susdite affaire, le 21 févri r 1894 et signé le 28 février 1894, il sera vendu à l'encan, la propriété ci après décrite, à savoir :

Les usines de la Compagnie de Brasserie d'Alger situées dans le Cinquième District de cette ville, les dites usines consistant d'une bâtisse en briques à quatre étages, renfermant un appareil à brasser, tel que cuves à fermentation, réservoirs à lager, "chip tanks," "Bunging apparatus," 2 bouilloires, machine à vapeur de 75 chevaux, une autre machine à vapeur de 30 chevaux, 1 "Hop Jack," 1 pompe à bière, 1 chaudière à bière avec tuyau à connection pour vapeur pompes d'eaux chaude et froide, pompes automatiques, 1 "wash-tub," 1 moulin à houblon, ascenseurs à houblon, 1 condensateur et 1 condensateur préliminaire, 1 baquet à riz, 1 balance stationnaire Fairbank, 1 pompe "Attemperator," réservoir à eaux chaude et froide, 1 réfrigérateur Bantelot et réservoir à bière avec "pan" à bière et tuyaux à connections, 1 ascenseur Reed, aussi une écurie en bois.

Le terrain compris dans la dite vente, est comme suit :

Toute cette certaine demi-partie d'un carré de terre situé dans le Cinquième District de cette ville, dans la section appelée anciennement McDonoghville, dans le carré désigné par le No 45 sur un plan de L. W. Pilié, voyer de la ville, en date du 10 février 1860, et borné par les rues Madison, Decatur, DeArmas et Jefferson, étant cette moitié du dit carré la plus rapprochée de la rue Madison, qui se compose des terrains 7, 8, 9, 10, 11, et une moitié des terrains Nos 6 et 12, et mesure 300 pieds de façade rue Madison sur 150 de profondeur et de façade rues Decatur et DeArmas. Ces usines comprennent tout ce qui est nécessaire à une brasserie de premier ordre, érigées dans les trois dernières années, construites avec les meilleurs matériaux ; sont situées de façon à présenter les plus grandes facilités pour l'exploitation d'affaires de brasserie ; et sont une occasion pour les capitalistes qui, par une sage administration, rendront un produit des plus satisfaisants.

Conditions de la vente.

Comptant—Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1894, en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot, notaire.

ET

JEUDI, le 21 juin 1894, à 3 heures de l'après-midi, au local du "Brewery," seront vendus tous les chevaux, mulets, wagons et harnais appartenant à la dite "Algiers Brewing Co." ainsi que toute la bière qui se trouve dans les cuves de la dite compagnie.

13 mai—13 20 27—juin 3 10 11 12 13

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited
"GROCERS" EN GROS,
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS

CHARTE

—DE LA—

Compagnie d'Assurances des Marchands

(Merchants' Insurance Company)

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que ce 11ème jour de janvier, de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-quatre-vingt-treize, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique la cent dix-septième.

Pardevant moi, George Covington Préot, notaire pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en présence des témoins ci-après nommés et soussignés, sont venues et ont comparu personnellement devant moi les différentes personnes dont les noms sont ici inscrits, lesquelles constituent le corps des actionnaires enregistrés de la compagnie d'assurances mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans (Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans), elles déclarent que se prévalant des dispositions des lois de cet Etat relatives à la formation de corporations, elles ont convenu et conviennent par les présentes de s'engager, ainsi que telles autres personnes qui pourront plus tard s'associer à elles, à former une corporation et un corps politique en droit pour les objets et fins et en vertu des stipulations et convention qui suivent, savoir :

ARTICLE I.

Le nom et le titre de cette corporation sera "THE MERCHANT'S INSURANCE COMPANY" ; son domicile est établi dans la ville de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane. Toutes les assignations (citations) et autres procédés légaux seront servis au président de ladite corporation ou, en son absence au secrétaire.

ARTICLE II.

Cette Compagnie, sous son dit nom corporatif, aura plein pouvoir et pleine autorité d'exister comme corporation avec droit de succession pour une période de quatre-vingt-dix-neuf ans à partir de la présente date ; de s'engager par contrat, de poursuivre et d'être poursuivie en justice, d'acheter et de vendre, de louer à bail, d'hypothéquer et donner en garantie des biens meubles et immeubles ; d'acheter, prendre, recevoir et détenir tout actif, d'assumer toutes les obligations de la "Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans", et dans le but d'émettre ses actions (stock) aux actionnaires de la dite "Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans" dans la proportion d'une action du capital de cette corporation pour chaque deux actions du capital (stock) de ladite "Merchants' Mutual Insurance Company," dûment remis et retournés à cette Compagnie, de conclure des emprunts, d'émettre des obligations, notes et billets et de donner pour cela des garanties (security), de nommer et de désigner des officiers, directeurs, administrateurs, agents et employés ; de faire des règlements pour la bonne administration des affaires de la corporation, de modifier et d'amender son gré les dits règlements ; d'adopter et d'employer un sceau corporatif et de le rompre ou changer à son gré.

ARTICLE III.

Cette corporation est créée pour faire des affaires d'assurance contre l'incendie, les risques de mer et de rivière dans toutes ses branches, et particulièrement pour faire les affaires dont elle s'occupait sous le nom de "Merchants' Mutual Insurance Company." Son but et son objet sont par les présentes indiqués expressément comme suit :

1. Assurer des maisons de résidence, des magasins ou autres édifices, des meubles meublants, des marchandises ou autres effets et propriétés contre toute perte et tout dommage par le feu.

2. Prendre des risques d'assurance maritime sur le fret des navires, bateaux à vapeur, articles, produits, marchandises, espèces, lingots, commissions, profits, billets de banques, change et autres certificats de dette, profits maritimes et marchandises sur lesquelles on emprunte, et faire toutes les affaires d'assurance ayant rapport ou se rattachant aux risques de transport sur terre.

3. Elle pourra s'assurer contre tout risque qu'elle aura elle-même accepté.

4. Sur livraison au Conseil de Direction de cette Compagnie de tout le fonds-capital de la Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands, le dit Conseil de Direction de cette compagnie est par les présentes particulièrement et spécialement autorisé à assumer toutes les obligations et à prendre plein droit de propriété de tout l'actif de la dite Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands.

ARTICLE IV.

Le fonds-capital de cette corporation est par les présentes fixé à Trois cent mille dollars ($300 000) divisés en et représentés par trois mille actions de cent dollars chacune. Lesdites actions se paieront en argent lorsqu'on y souscrira, ou elles pourront être émises pleinement payées au pair, en paiement de propriété acquise par ladite compagnie, et surtout elles pourront être émises pleinement payées au pair, par le Conseil de Direction en échange d'actions de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands dans la proportion d'une action de cette corporation pour deux de ladite Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands. Les actions seront transférables seulement sur les livres de la compagnie et sur livraison des anciens certificats.

Lorsque les gains de l'année fiscale le justifieront, un dividende sera déclaré et payé sur les actions de la Compagnie, pourvu que pas plus de 8 pour cent de dividende par an ne soient payés.

Cette charte prendra effet et cette compagnie sera autorisée à commencer les affaires à partir de la date où la présente sera signée.

ARTICLE V.

Tous les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés en et exercés par un Conseil de Direction composé de onze actionnaires, chacun desquels devra posséder pas moins de vingt actions du capital de ladite corporation. Ledit Conseil de Direction sera élu annuellement le deuxième lundi de janvier, chaque année, à partir de l'année 1894, à une réunion générale des actionnaires, qui aura lieu en le bureau de la Compagnie après dix jours d'avis au préalable dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans. Toutes les élections se feront par scrutin, et chaque action donnera droit à un vote que le détenteur pourra déposer en personne, ou par procuration. Une majorité des votes donnés sera nécessaire pour élire. Les élections se feront sous la surveillance de trois commissaires que choisira le Conseil de Direction parmi les actionnaires à chaque élection. Dans le cas où on ne parviendrait pas à élire les Directeurs, pour une raison quelconque, le jour fixé, une nouvelle élection aurait lieu dès que cela serait possible, après un avis de 10 jours préalablement publié dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans. Toute vacance se produisant dans le Conseil de Direction pour une raison quelconque, sera remplie par les autres membres du Conseil pour le terme non expiré. L'année fiscale prendra fin le 31 décembre de chaque année.

A sa première réunion, chaque Conseil de Direction élira parmi ses membres un Président de même qu'il choisira un Secrétaire et Trésorier qui ne sera pas membre du Conseil de Direction.

ARTICLE VI.

Cet acte d'incorporation pourra être changé modifié ou altéré, ou ladite corporation pourra être dissoute à une réunion spéciale des actionnaires convoquée dans ce but après trente jours d'un avis préalable publié dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle Orléans, avec l'assentiment des trois-quarts des actions représentées à cette réunion.

Tout changement quant au fonds-capital de la dite corporation exigera l'assentiment d'une majorité en montant de tout le fonds-capital ; et en outre des trente jours requis de publication préalable, un avis préalable de quarante jours par écrit sera transmis par la poste à chaque actionnaire ainsi que le prescrit la loi.

ARTICLE VII.

Aucun actionnaire ne sera tenu responsable des contrats ou erreurs de la dite corporation pour aucune autre somme que celle de la balance non payée, due par lui sur des actions de stock qu'il possède ; une simple informalité dans l'organisation n'aura pas pour effet de rendre cette charte nulle, ou d'exposer un actionnaire à aucune autre obligation que la balance non payée due sur son stock.

ARTICLE VIII.

Lorsque cette corporation sera dissoute, ou par limitation ou pour toute autre cause, ses affaires seront liquidées sous la direction de trois commissaires qui seront choisis parmi les actionnaires, à une assemblée convoquée à cet effet, après avis antérieur pendant trente jours par publication dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle Orléans, avec le consentement de la majorité des actions représentées à ladite assemblée. Lesdits commissaires resteront en place jusqu'à ce que les affaires de la corporation aient été entièrement liquidées ; et en cas de mort ou d'impossibilité de servir d'un ou de plusieurs des dits commissaires, les autres commissaires, ou le commissaire restant, choisiront parmi les actionnaires un substitut ou des substituts pour remplir les dites vacances.

ARTICLE IX.

Les personnes ci-après nommées constitueront le premier Conseil des Directeurs et serviront comme tels jusqu'au deuxième lundi de janvier 1894 ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus, à savoir : Joseph A. Shakespeare, D. A. Chaffraix, A. Xiques, Paul Capdevielle, Aristide Hopkins, Jayme Magi, John M. Baldwin, H. C. Boucher, Morris W. Smith, James S. Zacharie, W. H. Bofinger ; avec ledit Paul Capdevielle comme président.

Fait et passé dans mon bureau en la ville de la Nouvelle-Orléans le jour et dans le mois et l'année mentionnés ci-dessus, en présence de MM. James Guyol et Rolla A. Tichenor, tous deux de cette ville, témoins compétents qui ont signé les dits articles, avec les dites personnes qui ont comparu, et moi, notaire, après que lecture eut été dûment faite.

(Original signé) :

H. C. BOUCHER et autres.
JAS. GUYOL,
R. A. TICHENOR.
GEO. C. PREOT, Notaire Public.

Je, soussigné, Annotateur des Hypothèques en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par ces présentes que l'acte d'incorporation susdit de la Compagnie d'Assurances des Marchands a été dûment enregistré ce jour en mon bureau dans le livre 483, folio

Nouvelle-Orléans, Lne, 11 janvier 1893.

[Signé] GEO. GUINAULT
Député Annotateur des Hypothèques.

Je, soussigné, notaire public en et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par ceci que la copie ci-dessus mentionnée est une copie exacte de l'acte primitif d'incorporation de la Compagnie d'Assurance des Marchands et du certificat d'enregistrement là-dessus endossé, maintenant enregistré dans les archives courantes des mêmes notariés.

En foi de quoi j'ai signé et apposé mon sceau à la Nouvelle-Orléans, Lne, le 11me jour de janvier A. D. 1893.

{SCEAU} GEORGE C. PREOT, Notaire Public.

15 janv—fév 20

Scientific American Agency for

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.